

COMMUNE DE LARNAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU 09-12-2021

L'an deux mil vingt et un et le 9 décembre à 20h s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Roberton Gérard Maire de la commune de Larnage

Etaient présents : Mrs Roberton G, Bouchardon JC, Flandin N, Roudier R, Nodin C, BlaiseB, Laurent C
Mmes Morcel E, Belle C, Buit C, Durand E, Perrin A, Gleyse I, Villot A

Etait excusé : Mr Callet C

Secrétaire de séance : Mme Morcel E

Date de convocation : 02-12-2021

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 14

I-APPROBATION DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

1°-Création d'un poste d'adjoint d'animation contractuel du 01-01-2022 au 31-08-2022

Ce poste est affecté à l'école pour la surveillance à la garderie, surveillance et aide au ménage de la cantine et aide aux professeurs des écoles.

2°-Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe sera créé pour permettre l'évolution de l'agent en poste actuel sur un poste d'adjoint administratif.

3°-Adhésion à la compétence Efficacité Energétique de Territoire d'énergie Drôme-SDED

La commune décide d'adhérer à l'option Energie Plus moyennant la somme de 0.20€ par habitant pour les communes rurales.

4°-Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 01-01-2022

Le conseil municipal décide d'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57 à compter du 01-01-2022, de conserver un vote par nature et par chapitre globalisé, autorise le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et ce dans la limite de 7.50% des dépenses réelles de chacune des sections.

III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

Rapport des commissions

Questions diverses

Le Maire
Gérard Roberton